

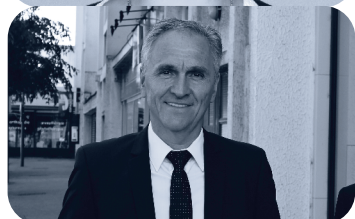
Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du lundi 4 novembre 2019 – Maison de quartier Farrère

Plaine de Saythe/Bel Air



LISE BOIRIVENT,
coprésidente habitante



MICHEL VILLARD,
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échange avec la police municipale

> Petit parking Maréchal

Petits trafics matin (7h45-7h55) et soir. Idem autour du magasin huit à 8, vers 22h : les agents ont pris contact. Ils sont informés et ont transmis l'information à la police nationale, qui est chargée d'investiguer.

> Fonctionnement et horaires de l'antenne de police à Bel Air

Le poste de Police Municipale annexe de Bel Air, 11 rue de la Cordière, est ouvert au public depuis le 21 octobre 2019. Il a été conçu avant tout pour assurer des missions de prévention et de proximité dans un secteur qui regroupe environ 25% de la population. Les horaires d'ouverture sont : 9h / 12h – 13h45 / 17h du lundi au vendredi. Numéro d'appel inchangé (04 78 20 00 95). Après 17h, les appels sont pris par les équipages en patrouilles jusqu'à 4h du matin. Les équipages peuvent patrouiller également à pied et à vélo.

> Une fourgonnette est stationnée sur la rue de l'Égalité et gêne la visibilité le soir

Il s'agit d'un véhicule léger dont le stationnement est gênant mais pas interdit, ni verbalisable, dès lors qu'il n'empiète pas sur les zébras.

> Camping car, parking Colette, toujours stationné

L'arrêté interdisant le stationnement des camping cars sur la commune n'a pas été pris. Ce véhicule n'est pas verbalisable s'il bouge régulièrement. Toutefois, un contact sera pris.

> Stationnement anarchique aux heures d'affluence au centre commercial Bel air 1

Plus d'actualité car la brasserie est fermée momentanément.

> Trafic routier, rue de l'Égalité/ rue Henri Maréchal, Colette, Claude Farrère, Route d'Heyrieux

Pourquoi autant de bouchons depuis quelques mois ? Quelques raisons sont possibles comme la fermeture au bout du parc Aristide Briand ou les travaux et la fermeture du Chemin de Saint-Bonnet de Mure. À suivre...

> Des rondes de police quotidiennes sur le parc Mandela peuvent-elles être mises en place ?

Les patrouilles sont régulières, matin, midi ou soir, de façon aléatoire, et selon les appels. 3 caméras sont actuellement installées et 2 supplémentaires prendront place prochainement.

➤ Échange avec la direction d'Est Métropole Habitat

> Demande de plan de répartition des surfaces

Les conseillers de quartier souhaitent obtenir un document faisant apparaître les domaines de compétence de chacun pour faire des signalements plus efficaces : EMH, Ville, Métropole, etc...

> Rappel du dispositif enlèvement des encombrants sur le secteur Bel Air

Le lundi, une société s'occupe de ramasser sur tous les secteurs. Sur les quartiers, le nettoyage des extérieurs et des locaux poubelles a lieu le jeudi. Le dispositif Tri au logis fonctionne très bien. Ce tri permet leur enlèvement par des éco-organismes spécialisés dans le recyclage par filière. Cette prestation est gratuite car déjà payée par chacun avec l'éco-contribution appliquée sur les achats. Les résultats sont d'ores et déjà visibles : amélioration de la propreté et du cadre de vie, travail

facilité pour le responsable d'immeuble. Une conseillère souhaiterait qu'un rappel du dispositif et des consignes soient fait par le biais des panneaux d'affichage.

> Actualités concernant les problèmes d'incivilités inadmissibles Tour 108

Une réunion a eu lieu avec les habitants des 3 tours, suite aux incivilités rencontrées depuis avril. Est Métropole Habitat est à l'écoute et effectue régulièrement des contrôles de nettoyage pour limiter les désagréments occasionnés. Cependant, l'amélioration n'est pas satisfaisante, les habitants ressentent un sentiment d'abandon et les relations avec le gardien participent au climat anxigène global. Des sociétés de nettoyage pourraient intervenir pour les dégradations et salissures dans les parties communes, mais la dépense s'ajouterait aux charges.

> Rappel aux locataires du règlement concernant les horaires de travaux et des nuisances sonores en général

Aucun bruit gênant ne doit être constaté, jour et nuit, et plus encore après 22h et les dimanche et jours fériés. Cet article apparaît en principe dans le règlement intérieur qui est délivré lors de la signature du bail. Il est proposé d'afficher l'arrêté municipal pris à cet effet par la commune.

> Propositions de mise en place d'apéros, goûters, moments festifs dans les halls d'immeuble pour créer du lien

Plein d'initiatives ont déjà été proposées par EMH dans le cadre de l'innovation sociale qui répond au slogan « Loger, c'est habiter ». La fête des voisins, notamment permet aux habitants qui le souhaitent de rassembler les bonnes volontés et de se rencontrer et d'échanger. EMH soutient cette action en adhérant au dispositif et en participant aux frais. Un conseiller présent indique qu'il y a nécessité de prévoir des animations en pied d'immeubles pour permettre aux habitants de réinvestir les lieux de vie, de créer du lien, de réapprendre le respect et éviter l'appropriation des bas d'immeubles aux groupes qui représentent parfois un frein ou une gêne pour développer ce lien.

> À Bel Air

Les quartiers sont globalement bien perçus mais ce sont les logements, ▼

le quotidien sur les paliers qui sont mal vécus. EMH va percevoir une aide financière de la ville pour démarrer une réhabilitation, complété par d'autres aides publiques. Il s'agira surtout de réhabilitation thermique pour diminuer les charges de chauffage et améliorer le confort. La priorité ira aux bâtiments dont le diagnostic énergétique est le plus mauvais. Un calendrier serait apprécié.

> Retour sur la fête Mansart/ Farrère

La date initiale a été repoussée pour cause de canicule. La fête du 14 septembre a été une vraie réussite pour inaugurer les nouvelles installations du quartier.

> Haies à tailler dans jardins du 17 au 19 rue du 8 mai 1945

Un bon de commande pour intervention est en cours.

> Place du 8 mai 1945 et rue du même nom, toujours inondées

Un bon de commande a été établi pour rechercher les causes.

> D'autres points sont évoqués :

- Présence de rats : des campagnes sont faites régulièrement avec la ville et la Métropole. L'une d'elles est en cours.
- Les logements humides et froids rue Claude Farrère
- L'absence d'éclairage autour de la Maison de quartier Farrère.

➤ Point de fonctionnement du Parc Nelson Mandela : règlement, réfection des allées suite aux gros orages, gardiennage, entretien, propreté, etc....

- La végétation a été dédensifiée sur le haut du parc vers l'entrée Bel Air afin d'améliorer la connexion au centre-ville.
- Le parc a subi de nombreuses dégradations les premiers mois. Tout a été repris. La porte et l'intérieur des WC ont été refaits.
- Les panneaux dont celui du règlement du parc sont prêts et en attente de pose à chaque entrée.
- Chaque entrée sera équipée de portails écluses pour éviter au maximum le passage des scooters.
- Les allées en stabilisé, malmenées avec les gros orages de cet été, ont été reprises et devraient se patiner avec le temps.
- Du gazon et des vivaces vont être plantés ces prochaines semaines et la métropole doit planter encore 25 arbres, sur le plateau sur l'espace près de Bel Air. Plantation en février 2020.

- 28 corbeilles de propreté sont réparties partout dans le parc. Un conseiller indique qu'il en manque du côté Condorcet, d'autant qu'il n'y en a pas sur l'esplanade du lycée.
- Concernant l'entretien du parc, un effectif de 3 jardiniers devrait en assurer la gestion.
- Les conseillers souhaiteraient que les équipages de police municipale fassent des patrouilles à pied et à vélo et établissent un contact avec les jeunes si nécessaire.

➤ Échanges sur la fête des lumières, le 4 décembre

La fête des lumières s'invitera cette année encore dans les quartiers de Bel Air, de Revaision, et de Ménival.

Les conseillers de Plaine de Saythe/Bel Air convient les familles à les rejoindre à la maison de quartier Claude Farrère le mercredi 4 décembre à partir de 17h30. Une déambulation aux lampions aura lieu jusqu'au parc Mandela. Le défilé sera accompagné par une batucada, des percussions et des échassières qui assureront un très beau final en musique. Une collation partagée avec friandises, soupe au chou, chocolat et vin chauds sera servie par vos conseillers de quartier. Nous remercions les participants.

➤ Point d'actualités sur le projet de ferme pédagogique sur le plateau de Bel Air

L'idée était d'ouvrir un groupe de travail interquartiers pour faire des propositions et faire vivre ce projet de ferme.

Ce projet, même, s'il interpelle la Ville, n'est pas d'actualité.

Avant de travailler sur la viabilité d'un aménagement de ce type, la ville doit statuer sur le devenir du bâtiment historique «la Belle Cordière» et notamment sur sa conservation.

➤ Informations mairie

- **Réunion des coprésidents du 11 septembre 2019** : il est rappelé l'importance du tableau de bord, tenu par le service démocratie locale et enrichi régulièrement par les requêtes des conseillers de quartier, recueillies pendant les réunions, ou résultant de visites ou de groupes de travail tout au long de l'année. Une nouvelle organisation est étudiée pour mieux traiter les points signalés, notamment ceux avec la Métropole, en lien avec les services espaces publics et voirie.
- **Le service démocratie locale basée depuis septembre 2018, à la Maison des projets**, reste l'interface entre la Ville et les conseils de quartier et un lieu d'échange et de

rencontre avec les habitants et les conseillers de quartier.

- **Les assemblées de quartier** qui ont lieu en fin d'année, ont été reportées, pour des raisons liées au calendrier électoral.

• **Le renouvellement des conseils de quartier** aura lieu l'an prochain.

• **Quelques événements Ville ont été évoqués :**

- Programmation TTA, voir site www.theatretheoargence-saint-priest.fr

- Parc Mandela «Fête de l'arbre» le 23 novembre, de 14h30 à 17h30

- Fête des Lumières, le mercredi 4 décembre 18h : défilé au départ de la MDQ Claude Farrère

- Balade féérique dans le parc du Château le 7 décembre et marché de Noël, du 7 au 15 décembre, place Ferdinand Buisson

> Retrouvez les différentes manifestations sur le site de la ville www.wille-saint-priest.fr

VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Marc Giangreco
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democriatielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier « Plaine de Saythe / Bel Air » c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ASSID A., BARATTE P., BELLISI M., BINDHAT J.-B., BOIRIVENT L., BOURBON E., **CHETAÏL F., COLLET M., CORDIER J., ESCUTENAIRE I., FODIL R., GIRISIT Z., GROS J.-M., HUBERT P., JANIN M., KACEM S., LEHLALI H., LEROY P., MARTIN A., MATHIEU D., MONIN J., NYIRAMAKUBA V., ONAMBELE N., PALOMBO SALA H., PIGNARRE M., ROBLOT B., ROUSSEAU M., SCAVO A., THOMASSIN R.**

